

Un constat décevant après lecture du dernier magazine municipal. Au fil des articles et dossiers divers et variés, arrive la dernière page et... aucun article ne parle de nos 3 villages. Rien, nada, niet ! Pourtant, de belles paroles étaient prononcées à Lubec par le maire lors de notre réunion de quartier du 25 novembre dernier. De nombreux problèmes évoqués par les habitants : sécurité, vitesse excessive, présence de la gendarmerie inexistante, absence de piste cyclable malgré une pétition à l'initiative de Madame Jourdain, mauvais état des voiries, bas-côtés et fossés, réseau internet et téléphonique catastrophique, etc.

## Les éternels oubliés



UN MARCHÉ ESTIVAL LE SAMEDI

Seule information qui est parue depuis et relayée dans un article de la Dépêche du Bassin : la sécurisation et la diminution de la vitesse sur la départementale qui traverse Hougueyra et Lubec. Ces travaux devraient être terminés d'ici la fin d'année. Comme le disait si bien une habitante d'Hougueyra lors de cette réunion, on a l'impression d'être abandonnés, que l'on n'existe pas, que c'est un problème d'équité.

Et oui Madame, nous restons encore une fois aux abonnés absents... Par contre, impossible d'oublier la trombine de notre maire, qui pose avec grâce sur 12 photos au fil du magazine ! Une belle campagne d'autopromotion. **VE**

Au moins 700 appartements livrables entre 2018 et 2020, sans compter les maisons individuelles, soit au moins 2 000 personnes à gérer. Pour Arès, le maire J.-G. Perrière dit : 660 appartements prévus sur 15 ans, avec la volonté de limiter à 20 logements par lot. A Audenge, cela va de 50 à 200 appartements par lot, créant ainsi des

## Audenge banlieue du Bassin

concentrations qui vont générer leur lot de problématiques sociales et comportementales. Le parc public a quasiment disparu : on se rappellera des discours des élus qui nous abreuyaient de « fameuses coulées douces et vertes et autres venelles ». Où se trouvent la réflexion et l'équilibre des besoins actuels et futurs de la population ? **PP**

## Moins d'arbres mais des poteaux de bois



On constate l'installation de nombreux poteaux de bois à Audenge pour protéger les piétons et autres cyclistes. Ils poussent plus vite que nos arbres ! Cela a du sens généralement lorsque des cheminements d'enfants et de piétons sont à protéger. Par contre, sur la D3 le long du domaine de Certes, de nombreux piétons

risquent leur vie en empruntant les bas-côtés. En aucun cas, le parcours pédestre du domaine de Certes ne peut se terminer sur la départementale. Ne pourrait-on créer une liaison piétonne protégée entre nos deux villes, comme cela vient d'être fait côté Biganos ? Ce conseil est donné gratuitement alors que d'autres sont payés pour avoir des idées. **JCD**

Prière de ne pas jeter sur la voie publique

## Compte-rendu des Conseils Municipaux

Aux termes des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11, le compte-rendu de chaque séance du conseil est affiché sous huit jours, par extraits, à la porte de la mairie. Si la commune possède un site internet, ce qui est le cas pour notre commune, il doit être également affiché en temps et en heure sur le site. A Audenge, sur le site de la commune, le retard de cet affichage était de deux ans jusqu'à notre rappel à l'ordre... **JCD**



LBSA  
LE BON SENS  
AUDENGEAIS  
ASSOCIATION  
LOI 1901  
W 336002704

n° 10

# Le LAVOIR

JUILLET 2018

## SOMMAIRE

- ◆ Édito
- ◆ Matuvu
- ◆ Bonne conduite
- ◆ Finances
- ◆ Chinois
- ◆ Mobilité
- ◆ Faune et flore
- ◆ Oubliés
- ◆ Audenge Banlieue du Bassin
- ◆ Compte-rendu
- ◆ Poteaux

## ÉDITO

Dans la tribune libre du bulletin municipal, notre édile nous dit : « je préserve la qualité de vie et de notre environnement ». On ne défend pas son environnement en détruisant plus de 200 arbres dans sa ville, j'hallucine :

- ◆ arbres bicentenaires sur l'ancien jardin public remplacés par des bâtiments (bétonnage à 4 niveaux)
- ◆ platanes rue



- ◆ Charles de Gaulle remplacés par des arbres qui vont mettre des dizaines d'années à devenir de vrais arbres, bétonnage du sol
- ◆ 80 platanes autour de l'église remplacés par « rien »
- ◆ chênes devant le camping municipal sachant que la piste cyclable pouvait passer parmi eux
- ◆ chênes et magnolias sur l'aire de covoiturage et bétonnage du sol

◆ plusieurs dizaines d'hectares de forêt pour des projets de bétonnage réalisés ou à venir... ou pas.

**Désormais, pourrait-on écrire, Audenge, la ville dont le maire n'aime pas les arbres ? Pourquoi cette obscure obstination à dé-**

**truire nos arbres ?** Ces arbres qui nous apportent tellement et en particulier en ville. Ces arbres qui participent à la lutte contre le réchauffement climatique, qui produisent

de l'ombre et de la fraîcheur, qui permettent de fixer le co<sup>2</sup> et qui constituent des refuges pour les oiseaux. De plus, dire qu'on replante un arbre ne justifie en aucun cas qu'on en arrache un autre. Le cycle normal d'un arbre est de vivre jusqu'à sa mort naturelle. **Expliquez donc, Madame Le Yondre, aux écoliers d'Audenge qu'il faut préserver la forêt d'Amazonie et qu'en même temps il est nécessaire de couper les arbres dans nos rues.**

**GL**



## MATUVU

Audengeois(es) préparez-vous aux apéritifs champêtres, la période du florilège d'inaugurations approche, annonçant les futures élections... **JLE**

## Charte de bonne conduite

L'idée m'a pris, interpellé par un amical voisin, de lire la charte audengeoise de bonne conduite dans le dernier magazine de la municipalité et de dire ce que j'en pensais.

Cela peut être une bonne idée, quand on est soi-même exemplaire, de proposer aux autres une charte de bonne conduite.

Le paradoxe : elle ferme les yeux sur les dérives de ceux qui dérangent le bien-vivre ensemble. Je

trouve cela osé, mais dans la ligne de ce maire.

Elle qui, ayant trop fait la promotion de son mandat alors que cela est interdit par le code électoral, s'est vu annuler sa dernière élection par le tribunal administratif de Bordeaux. Personnellement, j'estime que je n'ai aucune leçon à recevoir de cette élue qui tente de moraliser la vie publique de St Médard d'Eyrans à Audenge, en passant par Arès.



JCD

## Ressources de la commune - Constat

### A court terme :

augmenter les impôts locaux : le produit des principales taxes dont taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation sur les superficies habitées, taxe professionnelle sur la valeur ajoutée des entreprises en activité sur le territoire communal.

Mais une taxation trop élevée peut faire fuir les entreprises et les propriétaires.

A Audenge, c'est fait.

### A moyen terme :

vendre ou louer des bâtiments et terrains communaux (bois). A Audenge, c'est fait.

### A long terme :

♦ instituer un contrôle de gestion obéissant à des procédures précises, afin de mieux maîtriser les dépenses de



fonctionnement quotidiennes et de mieux éclairer les décisions d'investissement ;

- ♦ créer une fonction achat centralisée, y compris au niveau d'une communauté de communes ;
- ♦ mieux négocier les volumes et les prix avec les fournisseurs et prestataires ;
- ♦ faire auditer les comptes, indépendamment des contrôles exercés par la Cour régionale des comptes, par des cabinets d'expertise indépendants afin de définir ou nom un excédent budgétaire.

A Audenge, néant.

*Signé: un audengeois qui suspecte une info manipulateur suite aux déclarations d'excédent budgétaire...*

## Du chinois ! Chargée de com mais t'es où?



Si vous n'avez rien compris aux documents de

concertation préalable qui circulent pour le projet de « déplacements durables sur le Nord Bassin », rassurez-vous, vous êtes nombreux à vous être tordu les neurones pour décrypter les termes : « intermodalité », « pôle d'échange », « pôle intermodal », « carrefour de mobilité », « RTE » et autre « incitation et accompagnement à la mise en œuvre de plan de mobilité ». Chercherait-on à nous décourager ?

Décodage des 3 scénarios proposés : le n°1 de moindre coût et de moindre impact environnemental, propose un aménagement de la RD5 (Blagon-Marcheprime), le n°2 aménage les pistes forestières (Lubec) et le n°3 suit la RTE (ligne à haute tension) et passe par le parc d'activité d'Audenge.

Ces trois scénarios étant accompagnés d'aménagements vous incitant à utiliser votre vélo, covoiturer ou prendre le bus. Le projet de tram train est balayé au prétexte qu'il serait trop onéreux. Hors, l'étude de coût a été réalisée pour une double voie alors que la Cobartec, à l'initiative du projet, propose une voie unique. Suite aux nombreuses contestations, un quatrième projet incluant le tram train vous sera-t-il finalement proposé ? Affaire à suivre.

Nous vous invitons à consulter le site [gironde.fr](http://gironde.fr) pour en savoir plus. Vous pourrez visionner une vidéo qui vous expliquera que les cyclistes sont en danger sur la route, (comme si

## Place à la mobilité



nous n'avions pas de pistes cyclables dont Lège-Biganos !) et que les aires de covoiturage sont saturées (il n'y a qu'à voir à Audenge, trois voitures à vendre !). Vous pourrez aussi consulter les 75

pages du dossier et lire que le projet n° 1 est inopérant (zut c'était notre préféré). Morceaux choisis des réunions publiques d'Andernos et Biganos avec Monsieur Renard vice-président du département : - Alain Leduc chef de projet : « concernant la RD3, la particularité est qu'il n'y a pas de saisonnalité » ; on s'interroge, n'y aurait-il pas de touristes sur la départementale ?

- Un habitant d'Audenge : « cela m'étonne que le scénario n°3 qui passe par la zone artisanale d'Audenge ne soit pas inscrit au PLU d'autant qu'il y a une réserve dédiée » .

Réponse de monsieur Renard : « il peut y avoir un amendement, cette question va remonter » .

Le deuxième point abordé par cet Audengeois sera notre conclusion : « **le scénario 2 (Lubec), engendrerait un étalement urbain de plus en plus important car plus on éloignera la route, plus on éloignera la limite d'urbanisation** » .

**Il est à noter que la maire d'Audenge ne s'est jamais manifestée lors de ces deux réunions.**

**La décision serait-elle déjà prise ? NS**



sédentaire

## Faune et flore

Amoureux de la nature, réjouissez vous ! Les grues et les champignons sont arrivés à Audenge. Malheureusement, les grues sont celles des chantiers qui construisent toujours plus de bâtiments poussant comme des champignons en défigurant notre commune et en détruisant toujours plus notre forêt.



migratrice

JPL